

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 10 février 2020

Date de l'annonce publique : 03/02/2020

Date de la convocation des conseillers : 03/02/2020

Présents	JUNGEN, bourgmestre ; PESCH-DONDELINGER, échevine ; QUINTUS-SCHANEN, échevine ; BALLMANN, conseillère ; BRIX, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; MICHELS, conseiller ; REDING, conseiller ; REITER, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; STRECKER, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.
Absent(s)	./.
Référence	CC.2020-2-10 - 5.0
Point de l'ordre du jour	5.0
Objet	Baux à fermage.

Le conseil communal,

Vu les contrats de bail conclus avec les exploitants suivants :

- M. Laurent Frantz : location de terrains agricoles d'une surface totale de 683,65 ares pour un loyer annuel de 1.504,03 € ;
- M. Jean-Paul Hubert : location de terrains agricoles d'une surface totale de 354,63 ares pour un loyer annuel de 780,19 € ;
- M. Claude Kieffer ; location de terrains agricoles d'une surface totale de 646,69 ares pour un loyer annuel de 1.422,72 € ;
- M. Raymond May : location de terrains agricoles d'une surface totale de 147,50 ares pour un loyer annuel de 324,50 € ;

Considérant qu'à l'instar des baux à fermage approuvés le 17/12/2018 le loyer annuel est fixé à 2,20 € par are ;

Vu l'article 2/411/708211/99001 du budget communal ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver les contrats de bail du 12 décembre 2019 relatifs à la location de terrains agricoles du domaine privé de la Commune de Roeser.

■

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mercredi 19 février 2020

Le bourgmestre,



Le secrétaire,

